



# Quercy. Colère contre la chasse à Courre en Grésigne

Et détermination... Page 29

Le journal de la démocratie

# DÉPÊCHE

DU MIDI

Tarn-Et-Garonne

MARDI  
13 novembre 2007

**BRUNIQUEL**

## Colère et détermination contre la chasse à courre en Grésigne

Une rencontre autour du problème soulevé par la chasse à courre tragique de l'autre samedi a réuni de très nombreux habitants de Bruniquel et des Abriols dans une salle du café Elia où étaient réunis photos, articles de presse, documentation générale sur la chasse à courre et particulière sur le cas de la Grésigne et des Abriols. Indignation, émotion mais aussi détermination à agir à tous les niveaux car le contentieux commence à être sérieux. « Comment cela est-il possible de nos jours? », « Mais c'était au Moyen-Age qu'on chassait comme ça! », beaucoup sont incrédules et découvrent le monde de la vénerie moderne avec ses principes officiels et ses pratiques effectives. Des documents, des photos et une vidéo enregistrée par les Rossard, samedi, alors même que le cerf et les chiens étaient dans leur jardin et que le maître de chasse restait totalement inactif, attestent de l'accablante réalité. Actuellement, les Rossard sont à Paris où ils participent à un salon professionnel.



Assistance nombreuse et attentive autour des documents et photos de la chasse de la Saint-Hubert.

Les voisins racontent leur état de choc, les appels au secours et la débandade de l'équipage, le maître de chasse, M. Henri Baysset resté seul pour récupérer le trophée. Amis et voisins font le point sur les faits et sur l'avancement des actions entreprises et rappellent que cet incident n'est pas

isolé. Décembre 2003, le rallye de Malamort achève un cerf sur la terrasse de Pascal Millot; février 2006, l'équipage de Grésigne poursuit un cerf jusque chez les Rossard, déjà, Patricia a juste le temps de se plaquer contre un mur, malgré ses protestations, la mise à mort de l'animal est faite

sur place. Chaque fois, la plainte est classée sans suite pour « absence d'infraction » pourtant la charte de la vénerie recommande le respect inconditionnel de la propriété privée. Voilà qui ne va calmer ni les esprits ni les démarches et les alertes à l'opinion publique.